



MAISONS DE LA
PROVIDENCE

"ACCOMPAGNER SUR LE CHEMIN DE LA VIE"

Aux familles et représentants de nos pensionnaires

14 mai 2020

INFORMATION CORONAVIRUS N° 8

Visites des familles

Comme annoncé dans notre dernière information, les visites personnelles, qui doivent avoir lieu dans un cadre strict avec un concept validé par le médecin-répondant, sont désormais possibles.

Nous avons recherché la meilleure solution qui permette de conjuguer les besoins des familles et résidents, les ressources à disposition, les contraintes d'hygiènes et légales, et les aspects humains.

Les conditions-cadre comme le temps accordé pour la visite, le nombre de visiteurs, les règles d'hygiènes et de sécurité sont imposées par le Médecin cantonal ; notre marge de manœuvre sur ces points est inexistante.

Avec ce nouveau service, nous espérons répondre au mieux à vos attentes.

Cadre général de visite

- **les visites sont possibles à partir du lundi 18 mai 2020 ;**
- elles ont lieu uniquement sur rendez-vous ;
- **une seule personne n'est acceptée par visite** et une seule visite n'est possible par résident et par jour ;
- elles durent 30 minutes au maximum ;
- pour commencer, nous pouvons accepter **deux visites par semaine et par résident** ; nous nous réservons toutefois le droit de revoir cette règle en fonction de la demande ;
- le visiteur devra porter un masque fourni par l'établissement et se soumettre aux recommandations transmises à son arrivée ;
- une distance de deux mètres doit toujours être respectée ;
- l'architecture est organisée afin de répondre aux obligations légales ;
- les visites ne peuvent être faites que si les personnes et les résidents ne présentent aucun symptôme ;
- les visites en chambre ne sont pas autorisées sauf cas exceptionnels ;
- elles doivent être répertoriées et les visiteurs doivent remplir et signer un formulaire.

Prise de rendez-vous

Les visites sont autorisées sur rendez-vous uniquement. Le mode d'inscription demeure le même qu'actuellement, à savoir la prise d'un rendez-vous téléphonique avec notre service d'animation qui organisera l'entrevue :

- Montagnier 027 777 24 74
- Orsières 027 782 68 08

Option Musique (rappel)

Depuis le début du semi-confinement, Option Musique a décidé de faire le pont entre les résidents d'EMS et leur famille et de lancer un rendez-vous, intitulé 'Home Sweet Home', qui leur serait totalement dédié tous les samedis et les dimanches entre 16h. et 17h.

Les Maisons de la Providence participeront en direct à cette émission qui sera diffusée le dimanche 7 juin à 16h. et se déroulera de la manière suivante :

- Intervention du directeur de l'EMS, qui parlera de son quotidien, de celui de ses pensionnaires, de la présence de la musique pour les égayer, et choix d'une chanson.
- Puis 2 pensionnaires seront à l'antenne (par téléphone) pour faire une dédicace à leurs proches et ensuite diffusion de leur chanson choisie.
- Entre deux dédicaces de pensionnaires, l'animatrice radio lira les dédicaces des familles s'adressant aux pensionnaires.

De ce fait, **les familles qui aimeraient faire une dédicace à un résident peuvent envoyer un e-mail, qui sera lu à l'antenne, directement à cecile.stegmueller@rts.ch.**

Contacts

Patrice Michaud – Directeur – 027 777 24 05 – patrice.michaud@emsprovidence.ch

Pierre-Louis Abbet – Directeur des soins – 027 777 24 61 – pierre-louis.abbet@emsprovidence.ch

Ce document, ainsi que les informations précédentes, sont disponibles sur notre site internet www.emsprovidence.ch